

LIVRET RESSOURCE

La transmission – reprise des fermes au sein d'Alès Agglomération des paysans au cœur du territoire



Un enjeu inscrit
dans le Projet

Alimentaire de Territoire
d'Alès Agglomération

PROJET
100 %
LOCAL

© CA30

L'intensification du repérage, la sensibilisation et l'accompagnement des cédants agricoles potentiels est une des actions prioritaires du Projet Alimentaire de Territoire au sein d'Alès Agglomération. L'objectif pour les acteurs de la transmission est de suivre et de rendre plus visible les exploitations afin de favoriser la reprise des fermes et l'installation d'agriculteurs et ainsi contribuer au maintien et au développement de l'activité agricole sur le territoire.

Un livret ressource pour :

- poser les enjeux de la transmission-reprise sur le territoire d'Alès Agglomération,
- présenter le processus de transmission-reprise ainsi que les acteurs professionnels qui œuvrent pour la transmission des exploitations sur le territoire.

Alès Agglomération,
un territoire motivé
pour une alimentation et
une agriculture de qualité!

LA TRANSMISSION DES FERMES, UN SUJET CAPITAL POUR L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE

Transmettre sa ferme, son activité agricole, c'est un projet en soi. Il s'anticipe sur plusieurs années. Il faut donc le vouloir, et le mettre en œuvre. Comment s'y prendre ?

Transmettre, c'est aussi l'affaire de tous. Les élus, les citoyens peuvent faciliter la transmission-reprise et ainsi contribuer au maintien de l'activité agricole dans des territoires vivants.

Des paysans pour des paysages durables.

Une ferme qui perdure a des impacts multiples et importants à plusieurs niveaux sur un territoire.

C'est un habitant du territoire actif et sa famille, plutôt qu'une maison secondaire.

C'est un réseau d'agriculteurs proches les uns des autres permettant le travail en commun, les échanges et l'entraide entre voisins, ainsi que la richesse d'outils de travail collectifs (Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles (CUMA), Coopératives, ...).

C'est la durabilité des emplois dans l'agriculture, car un agriculteur est aussi souvent un employeur.

C'est un maillon essentiel pour les filières et les activités économiques : sans amont, pas d'aval.

C'est une offre alimentaire de proximité qui perdure pour les habitants.

C'est l'enrichissement de l'attractivité touristique d'un territoire.

C'est un maintien des savoir-faire, du patrimoine et de la culture agricole, des productions de qualité.

C'est la préservation des milieux ouverts, entraînant la maîtrise du risque incendie, la conservation de la biodiversité, la diversité des paysages...

Pourquoi se soucier de la transmission agricole ?

Aujourd'hui, en France, pour 1 ferme reprise, 3 disparaissent.

En 2020, sur le territoire d'Alès Agglomération, 1/3 des fermes avaient un chef d'exploitation de plus de 60 ans. Seulement 7 % de ces exploitations avaient identifié leur reprenneur (RGA 2020).

La question de la transmission et du devenir de ces terres se dessine donc concrètement sur le territoire : vers l'agrandissement des exploitations, le développement de friches, la réorientation des terres vers l'urbanisation notamment...?

Le territoire a perdu 1/5 de ses fermes entre 2010 et 2020 (source Agreste RGA), passant de 856 à 672 exploitations. Ceci correspond à une moyenne de 18 fermes par an qui disparaissent.

L'hétérogénéité agricole du territoire amène des situations contrastées au sein de l'Agglomération. Elle demande une approche territorialisée de la transmission-reprise.

La reprise d'une ferme est certes complexe, mais présente des atouts certains ...

Quand tout est à construire, quand il faut créer son réseau professionnel, quand il faut réaliser de nombreux investissements avant d'avoir obtenu sa première production, quand il faut s'ancrer dans un nouveau territoire... La reprise peut apporter des atouts qui permettent d'atteindre plus rapidement un rythme de fonctionnement viable.

Réputée plus chère et plus compliquée que la création d'une exploitation, la transmission-reprise à ses propres avantages :

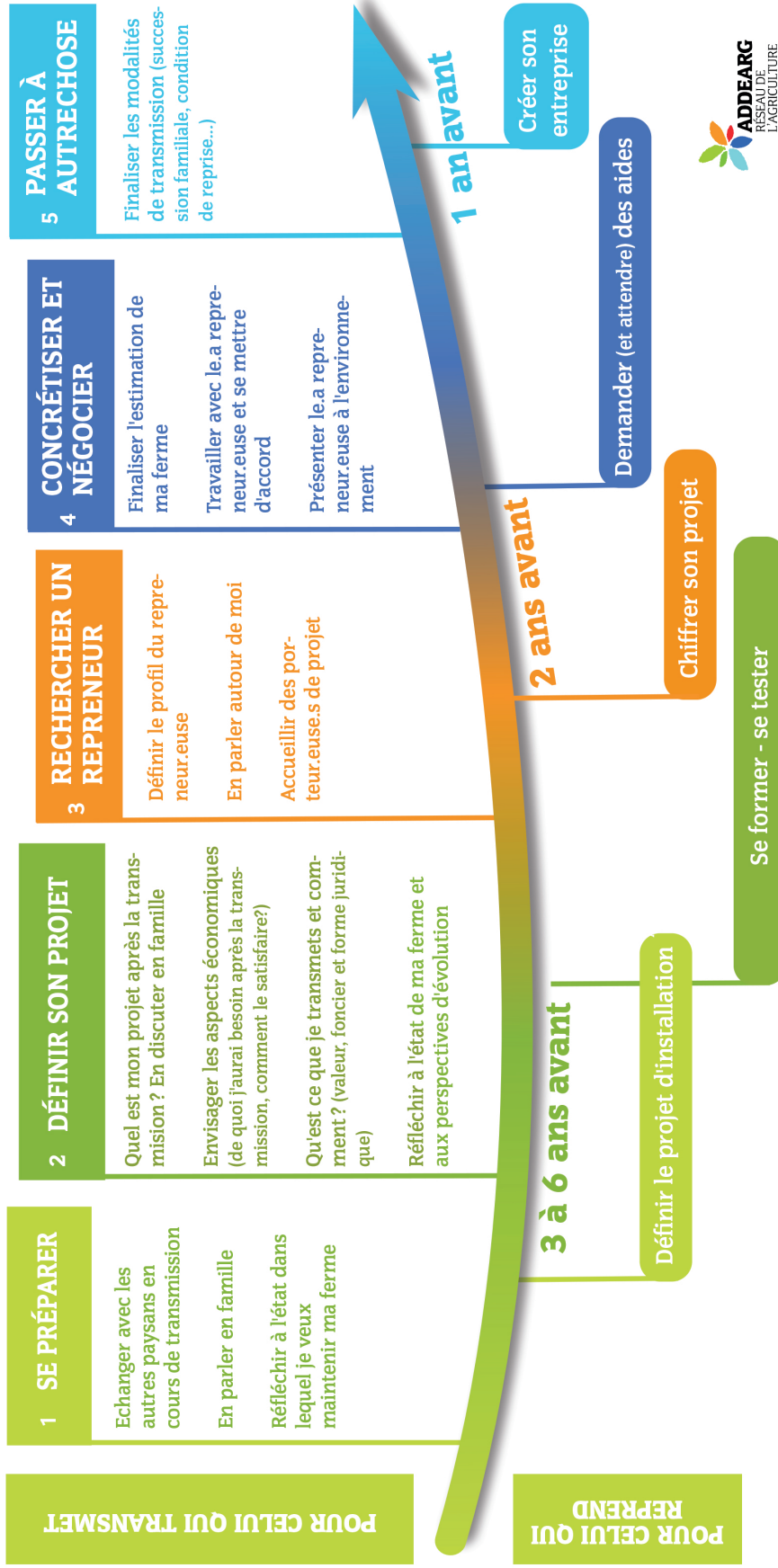
- démarrer directement sa production, ou produire plus rapidement,
- bénéficier de l'expérience du cédant, de la transmission de savoir-faire,
- disposer de terrains en état de production, d'un outil de travail existant et fonctionnel, des débouchés en place et d'une insertion facilitée dans le réseau professionnel et local.

La transmission-reprise, un sujet plus que jamais d'actualité.

Des fermes pour des campagnes vivantes : Ensemble, agissons chacun à notre échelle.

UN SCHÉMA POUR COMPRENDRE LES ÉTAPES CLÉS DE LA TRANSMISSION

LES ÉTAPES DE LA TRANSMISSION



UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE



La Chambre d'Agriculture du Gard

Présente à toutes les phases de vie des exploitations, depuis leur création jusqu'à leur transmission, la Chambre d'agriculture du Gard propose un accompagnement personnalisé, pour anticiper et réussir l'étape importante de la transmission de l'activité.

5 dispositifs autour de la transmission :

Le Point Accueil Transmission (P.A.T), Guichet d'entrée pour les cédants



Des entretiens-conseil individualisés

- Qu'est-ce que je souhaite pour moi, ma famille, mon entreprise ?
- Que transmettre et à quel prix ?
- Quelles sont mes obligations fiscales ?
- De quoi et avec combien vais-je vivre à la retraite ?

- Vous accueille quel **que soit le stade d'avancement de votre projet**.
- Vous informe sur les **démarches et étapes clés à entreprendre**.
- Vous informe sur les **aides existantes**.
- Vous oriente sur les **conseillers spécialisés** à rencontrer à chaque étape (aspects juridique, sociaux, patrimoniaux,...).
- Le PAT prend en charge **la gestion des DICAAs***.
- Vous invite au **forum de la Transmission** (1 fois par an : rencontre d'experts sur une demi-journée).

(*Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole)

- **Un premier rendez-vous de 2h**
« Ma première réflexion sur la transmission » (prise en charge)
- **Pour aller plus loin** : une analyse de vos besoins et un plan d'action pour vous permettre une transmission réussie

Contact conseiller installation - transmission :

Manon Bouzanquet / 04 66 04 50 07
manon.bouzanquet@gard.chambagri.fr

Des temps de formations en collectif (prise en charge fonds Vivéa)

- « **Transmettez votre exploitation dans les meilleures conditions** » identifier les clés de sa réussite
- « **Retraite : préparez votre avenir en maintenant vos revenus** » envisager une diversification de ses revenus

Contact secrétariat :

Carine Kraemer / 04 66 54 29 65
carine.kraemer@gard.chambagri.fr

Qui sera mon repreneur ?



- Un accompagnement personnalisé **pour la recherche du ou des repreneurs** et **mise en relation** et **diffusion de votre offre** de reprise grâce au Répertoire Départ Installation

RDI : www.repertoireinstallation.com

Pour la région des Cévennes **Relance OCCTAV** :
www.relancecevennes.fr

Les CEFI Contrat Emploi Formation Installation

Vous êtes agriculteur à la recherche d'un repreneur ou d'un associé ? Cette formule peut aussi vous intéresser !

Le CEFI est un véritable **contrat de parrainage** qui finance une période d'essai entre un candidat à l'installation hors du cadre familial et un agriculteur à la recherche d'un repreneur.

Contact conseiller CEFI :

Florence Allio / 04 66 04 50 57
florence.allio@gard.chambagri.fr

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE



ADDEARG

(Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Gard)

Présente principalement aux moments clés que sont l'installation et la transmission, l'Addearg du Gard accompagne depuis presque 25 ans les fermes tournées vers l'économie locale et respectueuses de leur environnement.

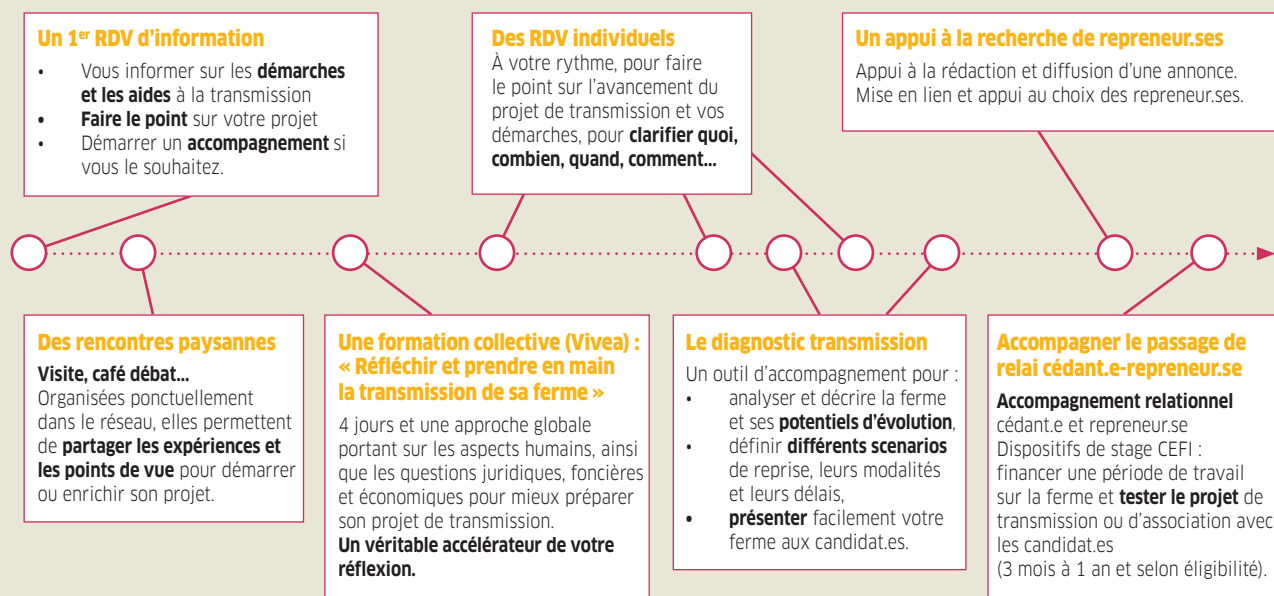
Avec plus de 2 500 personnes accompagnées, nous connaissons la réalité des installations et transmissions agricoles. Nos actions en faveur de la transmission-reprise agricole s'articulent en deux axes :

Mobiliser et sensibiliser les futurs cédants, élus et citoyens, porteurs de projet :

Organisation de cafés-rencontres sur la transmission-reprise, construction et réalisation de projet de mobilisation/sensibilisation avec les territoires ou les organisations professionnelles agricoles, formations auprès des élus, formation de citoyens et paysans comme « relais-transmission » dans les territoires pour parler de transmission-reprise...

Un accompagnement individuel ou collectif, sur mesure pour les futurs cédants :

Composé de plusieurs étapes modulables selon vos besoins, et axé sur la dimension humaine



Contact :

Anne-Sophie Robast, accompagnatrice transmission
addearg.asr@jeminstallepaysan.org / 04 66 25 20 19 / 07 69 87 49 58
www.agriculturepaysanne.org/gard



SHVC

(Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles)

Le Syndicat Hautes Vallées Cévenoles accompagne les projets de développement agricole sur une vingtaine de communes au nord du Gard et au sud de la Lozère, selon les besoins des agriculteurs et des élus. Le SHVC met en lien des cédants et des porteurs de projet et travaille avec les élus à la question de la transmission.

Contact :

Louisiane Pantel-Jouve, Chargée de mission Agriculture et Territoire
04 66 25 40 69 / agriculture@shvc.fr

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE



MSA
(Mutualité Sociale Agricole)

La Mutualité sociale Agricole assure la protection sociale des salariés et non salariés agricoles, actifs, retraités, ainsi que des ayants droit enfants et conjoints à charge. Elle assure un «guichet unique» car elle gère l'ensemble des risques «santé» (remboursement de soins, paiement d'indemnité journalière maladie ou accident...), «famille» (paiement du RSA, aide au logement...), «retraite», «accident du travail». Elle recouvre les cotisations pour le compte de ses ressortissants et assume aussi des missions complémentaires avec le service du contrôle médical et de la médecine du travail ainsi que le service social (aide sur un fond social).

Avec ses conseillers en protection sociale, elle accompagne les exploitants agricoles, pour les conseiller et leur expliquer leurs droits retraite de base et complémentaire (décote, surcote, notion de taux plein, retraite anticipé carrière longue...)

Un accompagnement administratif spécifique aux démarches de cessation transmission reprise d'exploitation est mis en œuvre par la MSA en lien avec nos partenaires agricoles. Il s'agit dans un premier temps de vérifier la situation du relevé d'exploitation, d'accompagner dans la correction des anomalies constatées et de gérer la phase d'affiliation et de mutation parcellaire auprès du repreneur. Une explication systématique est faite au sujet de la parcelle de subsistance. En cas de difficultés constatées de transmission de l'exploitation, lors des rendez-vous les conseillers communiquent les coordonnées des partenaires (chambre d'agriculture avec le répertoire à l'installation pour les repreneurs, ADDEARG, possibilité de dérogation préfectorale de poursuite d'activité ...).

Contact :

Conseiller en protection sociale - MSA du Languedoc

Interlocuteur pour le nom de votre commune d'habitation commence par les lettres :

A à M : Severine Cardinale / cardinale.severine@languedoc.msa.fr

N à Z : Cyrille Deregnacourt / deregnacourt.cyrille@languedoc.msa.fr

Contact secrétariat : 04 99 58 30 00



Relance-Octav

Le Relais Local Animation Cévennes est un service commun mis en place à l'initiative des Chambres d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie, et de Métiers et de l'Artisanat des départements du Gard et de la Lozère. Il intervient en appui aux opérations qu'elles mènent en faveur de la transmission-reprise des entreprises commerciales, industrielles, de services, artisanales et agricoles, sur une zone géographique identifiée : les Cévennes Gardoises et la Lozère. L'objectif principal de ce service est le maintien des activités en milieu rural, grâce à la transmission-reprise d'entreprises.

Ce service personnalisé et gratuit est à disposition de tous les exploitants installés sur la région des Cévennes (zone montagne ou zone de revitalisation rurale, ZRR), en recherche de repreneur(s) ou d'associé(s).

Contact antenne d'Alès :

04 66 56 50 82 / ales@relancecevennes.fr

4 A chemin des Caves 30340 SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

www.relancecevennes.fr

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE



SAFER

(Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)

La Safer Occitanie se positionne en amont de la réflexion du cédant par une analyse patrimoniale et juridique, puis dans la sécurisation d'une transmission complète et réussie de l'exploitation qui comprend souvent une partie de location, de vente, voir de transfert de parts de société. Cette démarche se traduit par plusieurs initiatives approuvées par la profession agricole :

- Favoriser l'expression des jeunes agriculteurs au sein des instances d'avis et de décision de la Safer.
- Traiter prioritairement les demandes de foncier émanant des jeunes.
- Rechercher en permanence des solutions adaptées grâce à des formules originales.

Dans le cadre des transmissions, l'échange, la discussion avec le conseiller Safer n'engage à rien et permet de valider des hypothèses. Une analyse patrimoniale et juridique de la Safer est une prestation plus complète qui est offerte dans le cas de vente ultérieure via nos services.

Contact :

Conseiller Foncier : Fabien Torres / 06 87 77 60 59

fabien.torres@safer-occitanie.fr

www.safer-occitanie.com/fr/page/s-installer-transmettre.php



Terre de Liens

Terre de Liens contribue à une préservation à long terme des terres agricoles, et vise à alléger le parcours des agriculteurs qui cherchent à s'installer, à développer une agriculture biologique paysanne de proximité, favorisant la biodiversité et le respect des sols en s'appuyant sur une dynamique citoyenne « manger sain et local ».

Depuis 10 ans Terre de Liens accompagne les territoires et les collectivités sur leur projet de relocalisation de l'alimentation vers des solutions techniques pour la préservation des terres agricoles et le développement de l'agro-écologie grâce à un réseau associatif national adossé à une société d'investissement foncier et à une Fondation reconnue d'utilité publique par un accompagnement de proximité, respectueux des enjeux des collectivités.

Terre de Liens et la transmission :

- Etude de faisabilité patrimoniale de la transmission de la ferme (potentiel agricole du bien)
- Freins et leviers à la transmission du patrimoine
- Construction de scénario
- Recherche de candidats à la reprise
- Investissements solidaires (acquisition) le cas échéant

Contact :

09 70 20 31 18 / lr@terredeliens.org

13 bis rue Olivier de Serre, 30270 St-Jean-du-Gard

UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE



Solidarité paysans du Gard

Solidarité Paysans 30 accompagne les agriculteurs et agricultrices du Gard qui rencontrent des difficultés. L'association, créée par des paysans et paysannes solidaires de leurs pairs, leur apporte un soutien humain et leur vient en appui de manière globale, personnalisée et gratuite : démarches administratives et en ligne, endettement, accès aux droits, comptabilité, fiscalité, juridique... L'association propose également des ateliers numériques et des accompagnements aux changements de pratiques.

Contact :

Sur l'accompagnement et la vie associative :
Amélie Gouletquer / 07 81 55 41 42 / gard@solidaritepaysans.org

Sur les actions thématiques (numérique, changements de pratiques) :
Bertille Massé / 07 86 89 28 38 / b.masse@solidaritepaysans.org

6 bis rue des Gardons, 30350 Maruejols-Les-Gardon

DES TÉMOIGNAGES

“La transmission, ça se travaille dans le temps ! Pour moi et le couple de repreneurs, la bienveillance et l'écoute entre nous ont été les leviers d'une transmission réussie et je suis désormais retraité.”

“Lors de la reprise, les repreneurs n'étaient pas du territoire et n'avaient pas la même vision du travail. Je n'ai rien forcé, nous avons seulement travaillé ensemble. Ils comprennent bien les choses et ils ont bougé leurs pratiques, la transition s'est faite en douceur.”

Rémi, éleveur ovin et désormais retraité a transmis à Lennart et Nanouk.

« J'ai décidé d'installer un jeune agriculteur rien que pour garder ce que j'avais fondé déjà et de garder un jeune sur la commune : niveau associatif j'aime bien que ça bouge, c'est pour faire vivre le monde rural. »

Claude, installé en polyculture élevage, a transmis son exploitation et son foncier en location à Marc.

« J'espère que ça va marcher, moi je lui fais confiance. Je suis fier d'être agriculteur, je suis satisfait de ce que j'ai fait de ma vie et j'aimerais que ce que j'ai fait ne parte pas dans le vide, que ça serve à quelqu'un d'autre qui va aussi peut être le faire progresser, c'est le but. »

Joël exploitant en bovin lait depuis 30 ans transmet son exploitation à Kevin.

« On a tendance à ne pas s'impliquer, [...], au moment de la cession, c'est pourtant notre avenir qui est en jeu. »
Marie-Annick prépare sa transmission en élevage bovins laitiers.

« On parle toujours du parcours à l'installation, mais pas assez de la transmission ; quand j'ai commencé à préparer ma transmission et la recherche d'un successeur, jamais je n'aurais pensé que cela prenne autant de temps ! »

Alain, a transmis son exploitation ovin viande à Annie, après 3 ans de démarches.

Contact Alès Agglomération :

Secrétariat ruralité
04 66 86 64 11 / projet-alimentaire@alesaggllo.fr

